

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF: 000216002104442

AVIS DE CONSULTATION

2 8 aut 2024

La Direction Générale d'Algérie Poste, lance une consultation n°23/DGAP/DDR/2024 portant « Etude et suivi des travaux d'aménagement d'un local (Bureau de Poste El Biar Ali Khoudja) en espace Digital Postal ».

La présente consultation est destinée aux bureaux d'études agrées justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- Capacités professionnelles : être agréé et inscrit au tableau national de l'Ordre des Architectes.
- Capacités techniques : Références professionnelles : ayant réalisé au moins deux (02) projets (étude et suivi) de construction ou de réhabilitation ou d'aménagement d'un projet de catégorie A au minimum durant les 05 dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage.

Les candidats intéressés par cette consultation, sont invités à se présenter, personnellement ou par leur représentant dûment mandaté, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « Direction Générale d'Algérie Poste, Direction Centrale des Marchés, 9ème étage bureau n°23, Ilot n°01 parcelle N°04 quartier des affaires, Bab Ezzouar-Alger », contre paiement de la somme non remboursable, de Deux Mille (2000,00 DA) dinars, à virer au compte courant postal : CCP n°380576 clé 80, ouvert au nom d'Algérie Poste.

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la publication de l'avis de consultation sur le site Web de l'Etablissement.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 08h00 à 12h00, heure limite, soit le 11 septembre 2024 et ce à l'adresse citée cidessus.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 H 00, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par leurs soins







